



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le 06/07/2021

SLOW

ID : 076-200070068-20210630-2021D47-DE



Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets Exercice 2020

CONTEXTE LEGISLATIF & COMPETENCES

En vertu de l'article L.2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales "les communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale assurent l'élimination des déchets des ménages".

L'article L.2224-14 du même Code ajoute que ces collectivités assurent également l'élimination des autres déchets qu'elles peuvent, selon leurs caractéristiques et leurs quantités, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières. Il s'agira alors de déchets dits "assimilés" issus des activités professionnelles, commerciales et artisanales. Les Déchets Industriels Spéciaux [D.I.S.] sont bien sûr exclus et leur gestion incombe aux professionnels, via l'émission de Bordereau de Suivi de Déchet Industriel (Article L.541-7 du Code de l'Environnement, complété notamment par l'Arrêté du 4 Janvier 1985 et le Décret n°2002-540 du 18 Avril 2002).

Il convient de rappeler également que depuis la loi du 15 Juillet 1975, le service public d'élimination des déchets comporte :

Un **service obligatoire pour les déchets issus des ménages**,

Un **service facultatif pour les déchets non-ménagers** dits "assimilés".

La compétence « **Collecte** » des O.M.R. s'effectue en régie directe, en porte-à-porte, sur l'intégralité (hameaux compris) des 46 communes du territoire.

Le traitement étant effectué par la Société VI ENVIRONNEMENT pour le secteur de Neufchâtel en Bray et Les Grandes Ventes et par le SMEDAR pour le secteur de Saint-Saëns.

Depuis 2018, le principe de financement est la TEOM, appliquée à tous les administrés du territoire avec la redevance spéciale pour les déchets d'origines professionnelles pouvant être éliminés sans sujétions techniques particulières, dans les mêmes conditions que les déchets des ménages collectés en porte à porte.



Liste des communes membres de notre collectivité :

ARDOUVAL	LA CRIQUE	QUIEVRECOURT
AUVILLIERS	LES GRANDES-VENTES	ROQUEMONT
BELLENCOMBRE	LUCY	ROSAY
BOSC-BERENGER	MASSY	SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE
BOSC-MESNIL	MATHONVILLE	SAINT-HELLIER
BOUELLES	MAUCOMBLE	SAINT-MARTIN-L'HORTIER
BRADIANCOURT	MENONVAL	SAINT-MARTIN-OSMONVILLE
BULLY	MESNIERES-EN-BRAY	SAINT-SAENS
CALLENGEVILLE	MESNIL-FOLLEMPRISE	SAINT-SAIRE
CRITOT	MONTEROLIER	SAINTE-BEUVE-EN-RIVIERE
ESCLAVELLES	MORTEMER	SAINTE-GENEVIEVE
FESQUES	NESLE-HODENG	SOMMERY
FLAMETS-FRETILS	NEUFBOSC	VATIERVILLE
FONTAINE-EN-BRAY	NEUFCHATEL-EN-BRAY	VENTES-SAINT-REMY
FRESLES	NEUVILLE-FERRIERES	
GRAVAL	POMMEREVAL	



Contact : **02.32.97.45.65**
contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr

QUELQUES CHIFFRES... pour une VISION GLOBALE

Type de collecte		Tonnages	Kg/hab/an
		2020	2020 (16 606 secteurs Neufchâtel/Les Grandes Ventes et 8 984 Secteur Saint Saëns)
Ordures ménagères & "assimilées"		Secteur Neufchâtel/Les Grandes Ventes : 3 704,10 Secteur Saint-Saëns : 1 494,76 Total : 5 198,86	203,16
Déchets verts en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)		437,40	91,87
Cartons en porte à porte (uniquement ville de Neufchâtel en Bray : 4 761 hab)		146,36	30,74
Recyclages aux colonnes de tri	Verre	Secteur Neufchâtel/Les Grandes Ventes : 682,60 Secteur Saint-Saëns : 441,78	43,94
	Emballages	Secteur Neufchâtel/Les Grandes Ventes : 920,60 Secteur Saint-Saëns : 266,94	46,41
	Total	2 311,92	90,34
Déchetteries :		7 293,51	285,01
TOTAL :		15 388,05	601,33

Pour information 2019 : Ordures ménagères 3 493,46T (Neufchâtel/Les Grandes Ventes), 1 571,14T (Saint-Saëns), soit 5 064,60 T d'OMr, déchets verts 391,54T, cartons 145,34T, Verre 606,76 (Neufchâtel/Les Grandes Ventes), 479,28T (Saint-Saëns), Emballages 889,71T (Neufchâtel/Les Grandes Ventes), 354,86T (Saint-Saëns), déchetteries 7 182,52T.



LES INDICATEURS TECHNIQUES

1) Les O.M.R. & Assimilés

Type de déchets	Particuliers (Résiduelles ou des ménages)	Professionnels (Type de déchets Ou assimilés)
Ordures Ménagères Ou Assimilés (O.M.A.)	En porte-à-porte (OMr)	En porte-à-porte (OMa)

On appelle « Ordures Ménagères ou Assimilés », les déchets produits par des professionnels mais qui sont les mêmes que ceux des particuliers, ménages ou foyers.

La collecte

Les ramassages se font le matin à partir de 4h00 (les poubelles devant être déposées sur le domaine public, la veille au soir).

Analyse des volumes annuels

	2020
Tonnage annuel	5 198,86
Production par hab/an (en kg)	203,16
Production par hab/jour (en kg)	0,556

Pour l'année 2020, le tonnage total est de **5 198,86 tonnes** (pour rappel le tonnage 2019 était de 5 064,60 soit 133,66 tonnes supplémentaires, ce qui représente une hausse de 2,65%, (+6,02% pour le secteur Neufchâtel/Les Grandes Ventes et -4,86% pour le secteur Saint-Saëns)).

Volumes trimestriels Communauté Bray-Eawy

	2019	% p/r au volume total
1 ^{er} Trim.	1 272,54	24,48%
2 ^{ème} Trim.	1 233,62	23,73%
3 ^{ème} Trim.	1 322,62	25,44%
4 ^{ème} Trim.	1 370,08	26,35%
Total	5 198,86	100,00%



Les moyens humains du service collecte OM

Le service de collecte OM de la Collectivité est composé de **10.5 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein). La répartition est la suivante :

4 chauffeurs (4 ETP)
 7 ripeurs (6,5 ETP) dont 1 chauffeur remplaçant

Les moyens techniques

Pour la collecte des ordures ménagères, la Communauté Bray-Eawy possède un parc de **4 véhicules de collecte avec bennes BOM et 1 véhicule benne (3,5 tonnes)**. Le parc est composé de 2 porteurs *Mercedes*, 2 porteurs *Renault* (remplacement du 19 tonnes Mercedes par un 19 tonnes Renault en février 2020), un véhicule benne 3,5 tonnes *Renault* et de 4 bennes *Faun*.

Le véhicule de 3,5 tonnes sert à collecter les rues étroites où les camions BOM ne peuvent passer.

Pour le secteur de Neufchâtel en Bray, les camions sont stationnés à La Boutonnière et pour les camions du Secteur de Saint-Saëns, le stationnement a lieu chez Monsieur Lambert Ferme du Bailly à Saint-Saëns.

Statistiques

Évolution des kilomètres parcourus par les équipes de collecte ordures ménagères :

Camion 1 DY-092-RC	Camion 2 FJ-200-EE	Camion 3 FJ-184-EE FN-123-LT	Camion 4 CN-831-JP	Camion 5 BS-745-KP	Total
18 115	21 852	27 321	30 603	12 480	110 371

Charges d'entretien par camion B.O.M.

	2020
Camion 1 achat 2016	9 408,94€
Camion 2 achat 2007	21 667,52€
Camion 3 achat 2007 (ancien)	4268,69€
Camion 3 achat mars 2020 (neuf)	3 612,51€ dont 1 868,56€ entretien périodique BOM
Camion 4 achat 2012	49 982,23€
Camion 5 achat 2011	2 435,40€
TOTAL	91 375,29€



Le camion BOM 19 tonnes a été remplacé en février 2020, d'où la baisse des frais le concernant (en 2019 : 30 844,35€), soit une baisse de 22 963,15€.

Cependant, une très forte hausse des frais relatifs au camion BOM 26 tonnes (secteur Saint-Saëns) (en 2019 : 22 453,22€), soit une hausse de 27 529,01€.

Le Traitement

Les O.M issues des collectes en porte-à-porte du territoire sont **traitées par la Société VI ENVIRONNEMENT à Fresnoy-Folny** pour les communes de l'ex Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois et des 8 communes de l'ex Communauté de Communes du Bosc d'Eawy et par **le SMEDAR au Grand-Quevilly** pour les communes de l'ex Communauté de Communes de Saint-Saëns-Porte de Bray.

	VI ENVIRONNEMENT	SMEDAR	Total
Tonnages	3 704,10	1 494,76	5 198,86
Coût/tonne HT	91,34€/T	100,26€/T	
Total HT	338 332,50€	149 864,64€	488 197,14€
Total TTC	372 165,76€	164 851,10€	537 016,86€

Concernant le SMEDAR, 40,28 tonnes de déchets ménagers recyclables ont été incinérés durant les mois de mars et avril dans le cadre de la crise sanitaire, d'où un coût de 4 442,32€ qui est venu s'ajouter au 164 851,10€.

Pour mémoire, le coût 2019 était de 517 065,10€, soit une augmentation de 24 394,08€ expliquée d'une part par la hausse des tonnages et du coût à la tonne vers IKOS (89,46€ HT/98,41€ TTC en 2019) et l'incinération des DMr dûs à la COVID sur mars-avril (4 442,32€).



2) La collecte des déchets verts et cartons en porte à porte

	Déchets Verts	Cartons
Tonnages 2020	437,40	146,36
Coût de traitement annuel	10 585,08€	13 747,45€
Valorisation matière		4 506,60€

Les déchets verts collectés en porte à porte sont dirigés vers la SARL BRAY COMPOST et les cartons vers IKOS ENVIRONNEMENT.

Le tonnage des déchets verts en porte à porte a fortement augmenté en 2020, 45,86 tonnes de plus qu'en 2019 soit une hausse de 11,71% (391,54 tonnes en 2019, 9 475,27€).

Le tonnage des cartons en porte à porte est resté à peu près stable, 1,02 tonnes de plus par rapport à 2019 soit une hausse de 0,70% (145,34 tonnes en 2019, 13 589,29€).

Le cours relatif à la valorisation des cartons a continué de chuter (5 541,54€ de valorisation en 2019).



3) Le tri sélectif "multi-matériaux"

Les emplacements dédiés au tri sélectif :

Le tri sélectif a été mis en place sur les trois territoires avec deux types de colonnes (verte pour le verre et jaune et/ou bleue pour les emballages et les papiers, des anciennes colonnes papier ont été adaptées pour les emballages suite à l'extension des consignes de tri).

Depuis fin 2018, l'extension des consignes de tri est appliquée sur tout le territoire de la Communauté Bray-Eawy.

La collecte des colonnes est en régie sur toutes les communes du territoire et la prestation de tri des matériaux issus des colonnes est assurée par la Société VEOLIA au centre de tri de Sein' Estuaire du Havre pour les 31 communes du secteur de Neufchâtel en Bray et des Grandes Ventes et par le SMEDAR pour les 15 autres communes (secteur Saint-Saëns).

Pour les déchets recyclables, les ménages et les professionnels ont la même consigne de tri.

Dans les colonnes emballages et verre :



Du fait de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire, validé par CITEO depuis le 29 octobre 2018, tous les emballages se trient **TOUS les emballages en plastique**.





Les moyens humains du service collecte PAV

Le service collecte des PAV (points d'apport volontaire) est composé de **2 agents en E.T.P.** (Equivalent Temps Plein) (2 chauffeurs)

Les moyens techniques

La Communauté Bray-Eawy possède un parc de **2 véhicules Grue** 1 porteur *Mercedes* et 1 porteur *Renault* (depuis fin mars 2020, le Renault a été vendu et le porteur est désormais un MAN).

Statistiques

Evolution des kilomètres parcourus par les équipes pour la collecte des PAV (Points d'apports volontaires)

Camion 1 AA-044-DN	Camion 2 FJ-164-EE/FP-108-MJ	Total
40 962	46 953	87 915

Charges d'entretien par camion grue

	2019
Camion 1 achat 2009	26 930,76€
Camion 2 achat 2006 (ancien)	7 388,59€
Camion 2 Achat 2020 (neuf)	3 624,65€ dont 1 947,19€ d'aménagement de la nouvelle benne
TOTAL	37 944,00€

Pour information en 2019, 31 398,03€ soit une hausse de 6 545,97€ (+20,85%) (5 493,32€ sur le camion de 2009).



Le camion AA-044-DN est aussi utilisé pour le transport des bennes en déchetterie de Neufchâtel en Bray vers les exécutoires (le coût indiqué est sur la globalité).

Suivi Quantitatif 2020

Voilà un suivi des tonnages collectés

	Verre	Emballages et papiers	Refus Tri	Refus Tri %	Total verre+emballages
Centre de tri Sein' Estuaire	682,60 (Chez Sibelco)	920,60	303,608	+32,98%	1 603,20
SMEDAR	441,78	266,94	66,93	+25,07%	708,72
TOTAL 2020	1 124,38	1 187,54	370,538	+31,20%	2 311,92

Pour information en 2019, 1 086,04 T pour le verre (+3,53%) et 1 244,57 T pour les emballages (-4,58%).

Le coût du tri et de traitement des refus de tri s'élèvent à 249 796,21€ (218 009,15€ pour le tri et 31 787,06€ pour les refus de tri), pour rappel pas de coût de tri ni de refus de tri (sauf durant la crise sanitaire de mars/avril les DMr ont été incinérés et ont coûté 4 442,32€ /40,28 tonnes) sur la partie SMEDAR (pas de perception de valorisation).

Les recettes relatives à la valorisation de la collecte sélective ont rapporté la somme de 49 583,48€ soit une perte de 22 037,32€ par rapport à 2019 (essentiellement lié à la baisse du coût du verre au dernier semestre 2020 (28,98€/T contre 17,81€/T), à un rachat à prix zéro de janvier à octobre pour les journaux magazines (1.11) contre une moyenne de 70€/tonne en 2019 et une chute du cours du plastique : moyenne de 175€/T en 2019 et de 99€/T en 2020).

Les enjeux liés au recyclage sont nombreux et essentiels car ce geste écocitoyen est au cœur de l'économie circulaire.

En réalisant un tri efficace, on agit tous et de manière significative :

- * on réduit l'impact de notre consommation sur l'environnement,*
- * on prélève moins de ressources naturelles,*
- * on assure aux industriels de recyclage les approvisionnements nécessaires à leurs usines et de ce fait préservent ou même créent des emplois.*



4) Les déchetteries communautaires

Type de déchets	Particuliers (= ménages)	Professionnels
Ferrailles	Apport à l'une des trois déchetteries	Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Cartons ondulés (type déménagement)		
Meubles usagers (DEA)		
Déchets Dangereux des Ménages (DDM) Ou Déchets Diffus Spécifiques (DDS)		
Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (D3E.)		
Déchets végétaux	Composteurs à domicile	Composteurs possible
Bois	Apport à l'une des trois déchetteries	Apport à l'une des trois déchetteries (Conditions tarifaires et règlement intérieur)
Déblais & Gravats (<i>"inertes"</i>)		
Encombrants		
Placoplâtre		



Horaires des déchetteries communautaires

	Déchetterie de Maucombe	Déchetterie des Grandes Ventes	Déchetterie de Neufchâtel en Bray
Lundi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Mardi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	Fermée
Mercredi	Fermée	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Jeudi	9h-12h 13h30-17h30	Fermée	8h-12h 13h30-17h30
Vendredi	9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
Samedi	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-16h30
Dimanche	Fermée	Fermée	10h-12h

Moyens humains sur les déchetteries : 3 gardiens à plein temps, 1 gardien à 0,70 ETP et un gardien remplaçant à 0,57 ETP (Equivalent Temps Plein) soit 4,27 ETP.

Total = 7 293,51 tonnes (2 221,37 tonnes sur Maucombe, 1 426,77 tonnes sur Les Grandes Ventes et 3 645,37 tonnes sur Neufchâtel en Bray).

Pour information en 2019, 7 182,52 tonnes (1 986,49 tonnes sur Maucombe, 1 488,08 tonnes sur Les Grandes Ventes et 3 707,95 tonnes sur Neufchâtel en Bray) soit une hausse de 110,99 tonnes (+1,54%).



Coût TTC de la collecte des déchets en déchetterie

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants /Non incinérables	SMEDAR	110€ Maj de 25% si benne < à 3,8 T	IKOS ENVIRONNEMENT	121,55€		Régie
Gravats	LCJ DHONT	100€	LCJ DHONT	88€		Régie
Bois/ Incinérables	SMEDAR	110€ Maj de 25% si benne < à 2,3 T	IKOS ENVIRONNEMENT	138,14€		
Cartons	SMEDAR	110€ Maj de 25% si benne < à 0,54 T	VEOLIA	132,26€	VEOLIA	154,31€
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	110€ Maj de 25% si benne < à 2,5 T	VEOLIA	132,26€		Régie
DMS	SMEDAR	Mise à dispo caissons 162,82€ par Unité	TRIADIS	210€ DMS 94,60€ DASRI	TRIADIS	210€ DMS 94,60€ DASRI
Polystyrène			IKOS ENVIRONNEMENT	66,00€		



Coût TTC du traitement des déchets en déchetterie

	Maucombe		Les Grandes Ventes		Neufchâtel en Bray	
	Prestataire	Coût TTC	Prestataire	Coût	Prestataire	Coût
Encombrants/ Non incinérables	SMEDAR	128,93€	IKOS ENVIRONNEMENT	100,47€	IKOS ENVIRONNEMENT	100,47€
Gravats	LCJ DHONT		LCJ DHONT	2,20€	LCJ DHONT	2,20€
Bois/ Incinérables	SMEDAR	93,28€	IKOS ENVIRONNEMENT	30,94€		
Cartons	SMEDAR		VEOLIA		VEOLIA	
Ferraille	LCJ DHONT		LCJ DHONT		LCJ DHONT	
Déchets verts	SMEDAR	41,30€	VEOLIA	22,04€	BRAY COMPOST	24,20€
DMS	SMEDAR	Selon type de déchets	TRIADIS	Selon type de déchets	TRIADIS	Selon type déchets
Polystyrène			IKOS ENVIRONNEMENT	0€		

Le volume des déchets verts pour les trois déchetteries confondues est de 2 287,72 tonnes soit 31,37% du volume total.

Le coût de collecte et traitement en déchetterie de Maucombe s'élève à 269 877,08€.

Le coût de collecte et traitement de la déchetterie des Grandes Ventes s'élève à 121 020,25€.

Le Coût de collecte et de traitement de la déchetterie de Neufchâtel en Bray s'élève à 207 047,14€.

Matières rachetées sur nos trois déchetteries :

	Maucombe	Les Grandes Ventes	Neufchâtel en Bray	Total tonnes	€
Ferrailles	132,68	53,72	151,90	338,30	19 993,24€
Cartons	44,33	36,95	96,11	177,39	2 066,12€
Polystyrène		0		0	0€

Pour information en 2019, 309,44 tonnes en ferrailles (22 648,09€) et 181,49 tonnes en cartons (2 830,90€).

Le SMEDAR ne reverse pas de valorisation pour les cartons.



Déchets d'équipements d'ameublement (DEA)

Il y a une benne Eco-mobilier dans les trois déchetteries communautaires. Ces bennes ont permis de valoriser 251,48 tonnes d'ameublement (45,20 tonnes sur la déchetterie des Grandes Ventes et 206,28 tonnes sur celle de Neufchâtel en Bray) contre 248,15 tonnes en 2019 et ont rapporté 9 736,26€. Pour la déchetterie de Maucombe pas de données de tonnages et versement de 2 411,20€ (2^{ième} semestre 2018), de 5 942,00€ (1^{er} et 2^{ième} semestres 2019) et de 2 197,65€ (1^{er} semestre 2020). Ces tonnages ne coûtent rien à la collectivité. Cela fait indirectement des économies car les déchets d'ameublement ne vont plus dans les encombrants.

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E)

Sur 2020, la collecte des déchets électriques et électroniques (D3E) et des lampes représente 137,8 tonnes (déchetterie Neufchâtel et des Grandes Ventes, pas de données sur Maucombe) soit 22 856 appareils électriques et électroniques et 4 155 lampes contre 134 tonnes en 2019. La performance est de 5,4 kg/d'appareils/an et de 0,2 de lampes/an. Ces tonnages ont rapporté la somme de 10 129€.

Cette collecte a permis d'éviter 1 055 tonnes de matières premières brutes, 380 173kwh (soit l'équivalent des consommations d'énergie de 82 français pour se chauffer pendant un an).

Pour information, les coûts opérationnels non supportés par la collectivité s'élèvent à 36 195€, cela correspond aux coûts logistiques pris en charge par Eco-systèmes ainsi que le coût de traitement issus des points de collecte de Neufchâtel en Bray et des Grandes Ventes.

Les piles

En 2020, 495 kg de piles ont été collectées sur les déchetteries de Neufchâtel en Bray et Les Grandes Ventes (la déchetterie de Maucombe ayant un contrat avec le SMEDAR).

Les pneus

Sur l'année 2020, 9,125 tonnes ont été évacuées soit l'équivalent de 1 177 pneus.

Le recyclage des pneus a permis d'économiser l'équivalent de 203 886 litres d'eau, 14 174 litres de carburant, 160 274 kwh.



5) Les Textiles TLC

En 2020, la collecte des TLC (Textile, linge de maison et chaussures) a permis de collecter 4,094 tonnes (5,349 tonnes en 2020) sur les 4 communes de l'ex secteur du Bosc d'Eawy (Ardouval, Bellencombre, Les Grandes Ventes, Pommeréval).

Le Relais n'ayant pas communiqué ses chiffres pour les autres communes.

Textiles, Linge de Maison, Chaussures & Maroquinerie :



JE PEUX DÉPOSER TOUS MES TEXTILES ET CHAUSSURES MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS :

Juste démodés ou troués, tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.



JE NE DÉPOSE PAS D'ARTICLES HUMIDES !

Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur **valorisation** impossible.

aux colonnes de tri textiles



6) Opération poules

En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'opération « poules » n'a pas eu lieu

7) Composteurs individuels pour les déchets verts

Partant du constat qu'il y a, en moyenne entre 25 et 30 % de déchets verts (pelouse,) dans nos poubelles. Une part importante de ces déchets pourrait être traitée et valorisée à domicile par le biais du compostage individuel. Cela permettrait la fabrication "maison" d'un amendement de jardin "naturel", à partir de ses propres déchets de cuisine et de ses épluchures de fruits ou fleurs fanées.

Depuis de nombreuses années les 3 ex collectivités et maintenant la Communauté Bray-Eawy propose la mise à disposition de composteurs individuels et de lombricomposteurs dans les foyers volontaires de son territoire.



L'intensification du compostage individuel peut donc permettre de maîtriser une partie des coûts de collecte et de traitement des déchets en essayant de limiter les quantités à éliminer pour préserver ainsi notre environnement. Le compost permet de détourner entre 60 à 80 kg de biodéchets par an par habitant.

La Communauté Bray-Eawy propose donc :

- * des composteurs de 320 litres,
- * des composteurs de 640 litres,
- * des lombricomposteurs (convenant essentiellement aux usagers qui ne disposent pas d'un jardin) avec la quantité de vers adaptée.

La Communauté Bray-Eawy peut proposer de :

Former les usagers sur la pratique du compostage, en leur expliquant recettes et astuces pour un compostage réussi.

Assurer une assistance technique.

Lors de la remise du matériel, une convention est remplie et des documents didactiques sur la pratique du compostage sont donnés à chaque usager volontaire.

Des composteurs et des lombricomposteurs sont proposés à l'achat pour revaloriser les déchets verts directement à domicile moyennant une participation de 15 à 25 € selon modèle.

En 2020, 27 composteurs (11 en 320 litres et 16 en 640 litres) et 1 lombricomposteur ont été attribués à des foyers du territoire.



Récapitulatif coût de collecte et de traitement

	Coût de traitement
Ordures Ménagères+ DMr incinérés	541 459,18€
PAV	249 796,21€
Déchets verts PAP	10 585,08€
Cartons PAP	13 747,45€
Déchetteries	597 944,47€
Total	1 413 532,39€

A ces coûts s'ajoutent les frais de réparations du matériel 130 370,26€ (129 319,29€+ 1 050,97€ benne déchetterie Neufchâtel en Bray), les frais de petits équipements, le carburant et le traitement des agents.

